

Contrat de location saisonnière

Entre le bailleur :

Nom : Roux

Prénom : Frédéric

Adresse : 67 rue Emile Roux

Ville : Fontenay-sous-Bois

Code postal : 94120

Adresse mail : frederic@lecrindemontjoie.fr

N° de téléphone : 06 67 25 32 52

Et le locataire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Article 1 - Désignation des locaux et équipements

Nature du bien loué : appartement de 2 pièces (n° 209) au 2ème étage de la résidence Le Nevez

Adresse du bien loué : 184, Impasse du Bonnant - Les Contamines-Montjoie - 74170

Surface habitable : 37 m²

Capacité d'hébergement maximale : 4 personnes

Au titre de ce contrat, les locaux sont loués pour un usage exclusif de location meublée saisonnière. Le présent contrat comprend une annexe détaillée décrivant les locaux.

Article 2 - Durée de location

La présente location est consentie pour une durée de ... jours pour ... adultes et ... enfants.

La période de location commence le : à 16 heures (arrivée avant 19h). Elle se termine le à 10 heures.

La durée de location ne pourra être prorogée sans l'accord préalable du bailleur.

Article 3 - Prix de la location

Le montant total du loyer est de €. Ce loyer comprend l'électricité, l'eau, le chauffage et les charges locatives. Il comprend aussi la taxe de séjour pour un montant de €.

Le locataire s'engage, ce jour, à verser un acompte de €. Le loyer est payable d'avance ; le solde devra être réglé 15 jours avant l'arrivée soit le/...../.....

Remboursement par le bailleur en cas de rétractation de la part du locataire 2 mois avant le début de la location.

Article 4 - Conditions générales de la location

Le locataire s'engage par le présent contrat à :

- Respecter la capacité d'accueil du bien loué ;
- Occuper paisiblement les lieux, l'exercice de toute profession y est interdite ;
- Ne pas sous-louer les lieux sans l'accord écrit du bailleur ;
- Ne pas céder le présent contrat à un tiers ;
- Ne pas fumer à l'intérieur de l'appartement ;
- Ne pas avoir d'animaux domestiques dans l'appartement ;
- S'assurer contre les risques locatifs, vol, incendie, dégâts des eaux et à en avertir le bailleur dans les plus brefs délais, si de tels événements survenaient (une attestation de responsabilité civile villégiature est requise) ;
- Conserver tous les biens meubles du logement en l'état.

Article 5 - Dépôt de garantie

Il est prévu une somme de 350 € à titre de dépôt de garantie, afin de couvrir des dommages éventuels (ménage non effectué, dégradation, bien manquant) qui auraient lieu pendant votre séjour. Cette somme n'est pas débitée à la réservation, mais en cas de dommages, le montant de ceux-ci serait à régler.

NB. En cas de ménage non effectué, un montant minimum de 30 € sera à régler.

Au cas où le montant des dommages excéderait la somme du dépôt de garantie, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie. Le propriétaire s'engage à justifier du montant nécessaire à la remise en état du bien loué.

Article 6 - Etat des lieux

Un état des lieux ainsi qu'un inventaire des biens meubles de l'appartement sont établis à l'entrée du locataire dans les lieux.

Un pointage sera effectué à la fin de la location.

Fait en double exemplaire :

A Fontenay-sous-Bois, le / /

LE BAILLEUR : Signature précédée de
la mention manuscrite « Lu et approuvé »

LE LOCATAIRE : Signature précédée de
la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Annexe : Etat descriptif de la location

1. Renseignements généraux

Nom du propriétaire : Frédéric Roux

Adresse du propriétaire : 67, rue Emile Roux - Fontenay-sous-Bois - 94120

N° de téléphone du propriétaire : 06 67 25 32 52

Adresse des lieux loués : Résidence Le Nevez - 184 Impasse du Bonnant - Les Contamines-Montjoie - 74170

Appartement dans une résidence de tourisme classée 3 étoiles

Date de construction : 2004

Accès aux services de la résidence (salle de sports, sauna, spa, billard, wifi) en saison hivernale et saison estivale

N° de l'appartement : 209

Etage : 2ème

Ascenseur : oui

Nombre de pièces principales : 2

Superficie du bien loué : 37 m2

Balcon : oui

Exposition principale : Sud-Ouest

Autres : casier à skis n° 209

2. Situation du bien dans la localité

Le logement est situé dans le quartier des Hameaux du Lay de la commune des Contamines-Montjoie.

Il se trouve à proximité du télécabine de Montjoie et à 10-15 mn du parc de loisirs du Pontet.

Commerces alimentaires aux Hameaux du Lay (supérette, dépôt de pain) ouverts en saisons hivernale et estivale.

Le centre du village des Contamines-Montjoie est à 15-20 mn à pied (ou accès par navettes gratuites).



3. Descriptif du bien loué

Etat d'entretien : Très bon état

Etat des peintures : Très bon état

Chauffage électrique / Eau chaude par ballon électrique

L'appartement est composé des pièces suivantes :

- Salon avec 2 canapés-lits, table basse, meubles de rangement, 2 miroirs, luminaires
- Chambre avec lit double, placard et penderie, miroir
- Cuisine américaine entièrement équipée avec meubles de rangement ; coin-repas (table avec rallonges, 4 chaises, 2 tabourets)
- Salle de bain : baignoire, lavabo-vasque, meuble de rangement
- WC séparé
- Entrée avec placard-penderie
- Balcon avec table et 4 chaises

Principaux équipements :

- 2 télévisions avec télé-commandes
- Table de cuisson à induction / hotte aspirante
- Four combiné - micro-ondes
- Cafetières filtre et Nespresso
- Bouilloire électrique
- Grille-pain
- Appareil à raclette
- Barbecue électrique
- Réfrigérateur-congélateur
- Lave-vaisselle
- Lave-linge séchant
- Sèche-serviettes électrique
- Aspirateur
- Fer à repasser / Table à repasser
- Matériel de cuisine / Vaisselle
- Matériel de ménage